

MALLETTE

Association des producteurs
de canneberges du Québec

Étude des retombées économiques de l'industrie
de la canneberge au Québec

Table des matières

Section 1 – Contexte de l'étude

Section 2 – Portrait de l'industrie

Section 3 – Retombées économiques

Section 4 – Conclusion

Annexe

1

Contexte de l'étude

Contexte de l'étude

Des études de retombées économiques de l'industrie québécoise de la canneberge ont été réalisées en 2016 et en 2020 à la demande de l'Association des producteurs de canneberges du Québec (APCQ). Ces analyses ont mis en évidence le rôle structurant de l'industrie de la canneberge pour l'économie québécoise ainsi que pour les différents paliers de gouvernement qui bénéficient de ses retombées fiscales et économiques.

Dans la continuité de ces travaux, l'APCQ a confié à Mallette le mandat de produire une nouvelle étude de retombées économiques pour l'année 2024. Cette mise à jour permet de quantifier et d'illustrer la contribution actuelle de la filière à l'économie du Québec, en évaluant notamment les emplois soutenus, les revenus salariaux générés, les recettes publiques, la valeur ajoutée au produit intérieur brut provincial et la destination de la production. L'analyse porte également sur la répartition de celle-ci entre la consommation locale, l'exportation et la transformation agroalimentaire, afin d'offrir un portrait complet et actualisé de la performance économique du secteur.

Au-delà de la simple mise à jour des indicateurs, cette nouvelle étude vise à offrir aux décideurs publics et aux acteurs de la filière un outil stratégique d'aide à la décision. En documentant les retombées économiques de manière rigoureuse et comparable dans le temps, le mandat permet de mieux positionner l'industrie de la canneberge dans les débats entourant la politique agricole, la compétitivité des filières agroalimentaires et le développement régional durable.

Portrait de l'industrie

Dans un contexte où l'industrie de la canneberge au Québec poursuit sa croissance et occupe une place de plus en plus stratégique au sein de l'économie agroalimentaire provinciale, l'APCQ a mandaté la réalisation d'une étude visant à actualiser les connaissances sur cette filière et à approfondir la compréhension de ses retombées économiques.

Afin d'y parvenir, l'étude repose sur une approche méthodologique rigoureuse combinant plusieurs volets complémentaires : l'analyse des études antérieures, l'examen approfondi de la documentation sectorielle pertinente et la consultation d'intervenants clés de la filière, tant au niveau de la production que de la transformation. Cette démarche permet d'obtenir une vision intégrée du secteur et d'en dégager les principales dynamiques économiques.

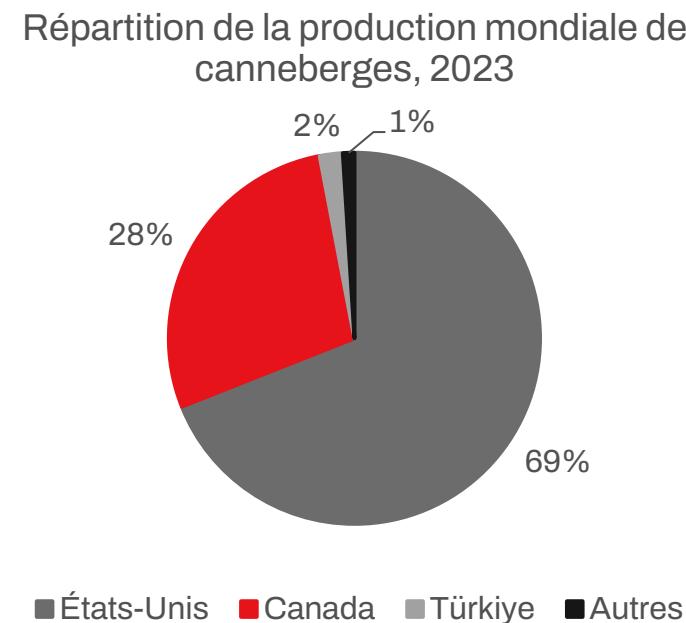
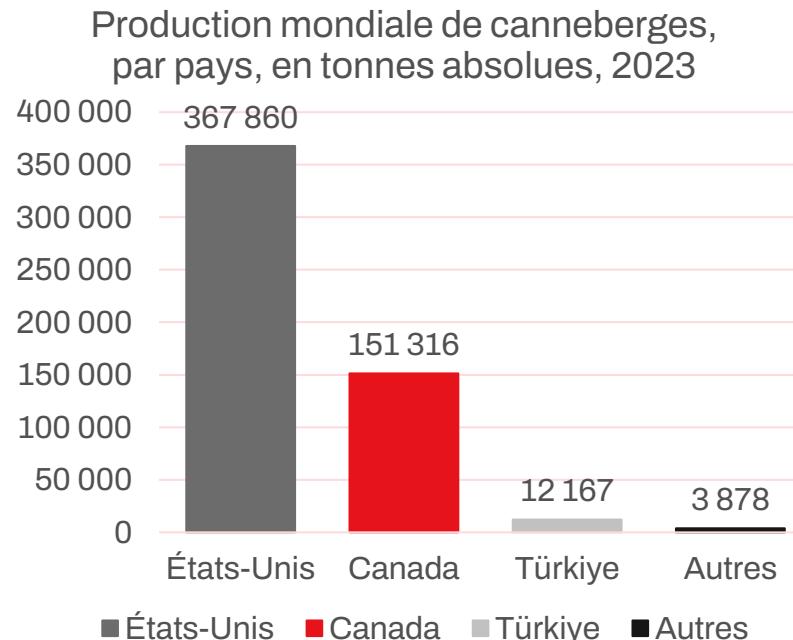
Un sondage ciblé a été mené auprès des membres de l'APCQ, afin de recueillir des données probantes directement issues du terrain. Ces informations constituent la base empirique de l'analyse des retombées économiques, garantissant la fiabilité des résultats et la pertinence des conclusions pour orienter les décisions stratégiques à venir.

2

Portrait de l'industrie

L'Amérique du Nord domine le marché mondial de la canneberge

Ensemble, le Canada et les États-Unis dominent le marché mondial de la canneberge. Selon les données disponibles les plus récentes, les États-Unis ont récolté près de 370 000 tonnes, soit l'équivalent de 69 % de la production mondiale en 2023. À lui seul, l'état du Wisconsin, se situant très près de l'Ontario, représente plus de 40 % de la production mondiale. Le Canada génère, quant à lui, 28 % de la production mondiale, suivi de la Turkiye avec une faible part de marché de 2 %.



Note : selon les dernières données disponibles (2023).

Sources : FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), 2025. FAOSTAT – Data | Quality of Crops. [En ligne], Disponible à : <https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCL/visualize> (consulté le 27 mars 2025). USDA Foreign Agricultural Service, 2023. Cranberries – Celebrating a Holiday Harvest. [En ligne] Disponible à : <https://www.fas.usda.gov/newsroom/cranberries-celebrating-holiday-harvest> (consulté le 8 mai 2025).

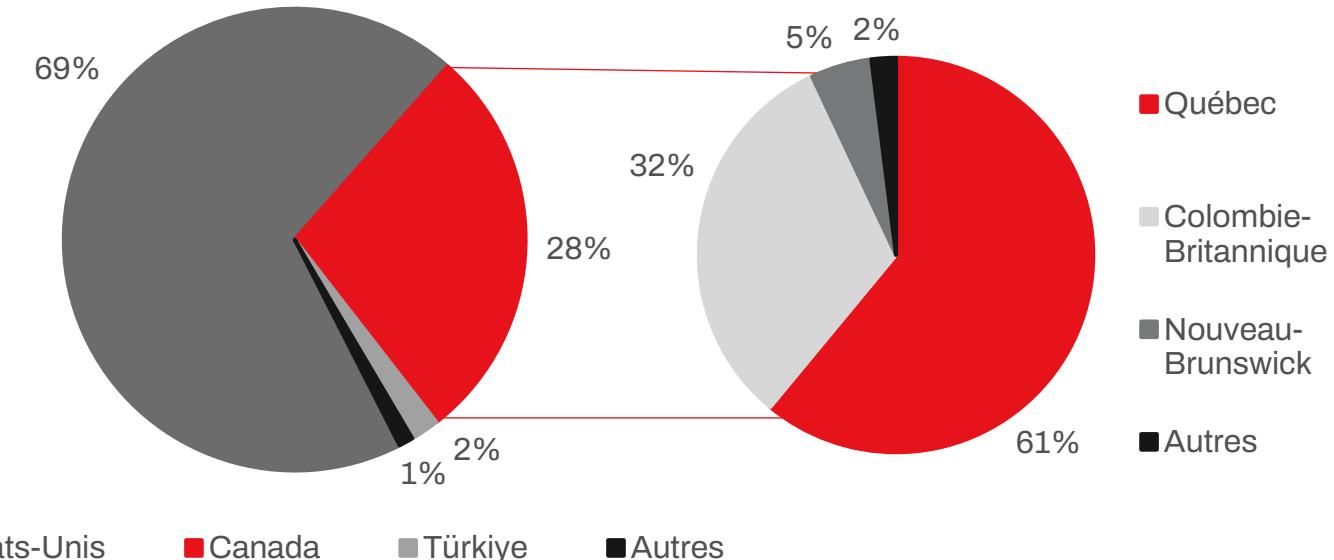
Le Canada et le Québec : des piliers de la canneberge

En 2023, le Canada a été le deuxième plus grand producteur de canneberges au monde avec plus de 150 000 tonnes de production, soit l'équivalent de 28 % de la production mondiale.

La province de Québec a aussi fait bonne figure en s'imposant comme un important producteur mondial, représentant plus de 17 % de la production mondiale, et donc 61 % de la production canadienne de canneberges, soit 90 000 tonnes.

Toujours en 2023, la Colombie-Britannique était l'un des producteurs importants du Canada, avec 9 % de la part du marché mondial et 32 % du marché canadien.

Répartition de la production mondiale et canadienne de canneberges, 2023



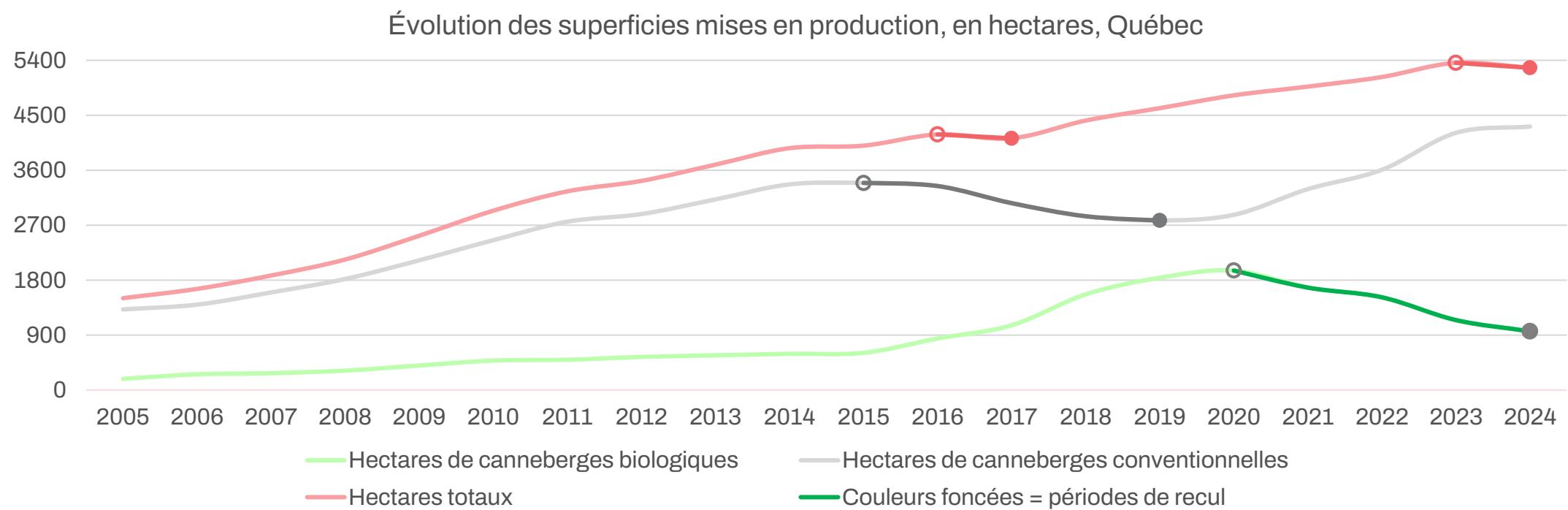
Note : selon les dernières données disponibles (2023).

Sources : Gouvernement du Canada. 2025. Aperçu statistique de l'industrie fruitière du Canada, 2024 [En ligne], Disponible à : <https://agriculture.canada.ca/fr/secteur/horticulture/rapports/apercu-statistique-lindustrie-fruiterre-du-canada-2024> (consulté le 27 mars 2025)

FAO (Food and Agriculture Organization of the United Nations), 2025. FAOSTAT – Data | Quality of Crops. [En ligne], Disponible à : <https://www.fao.org/faostat/en/#data/QCL/visualize> (consulté le 27 mars 2025).

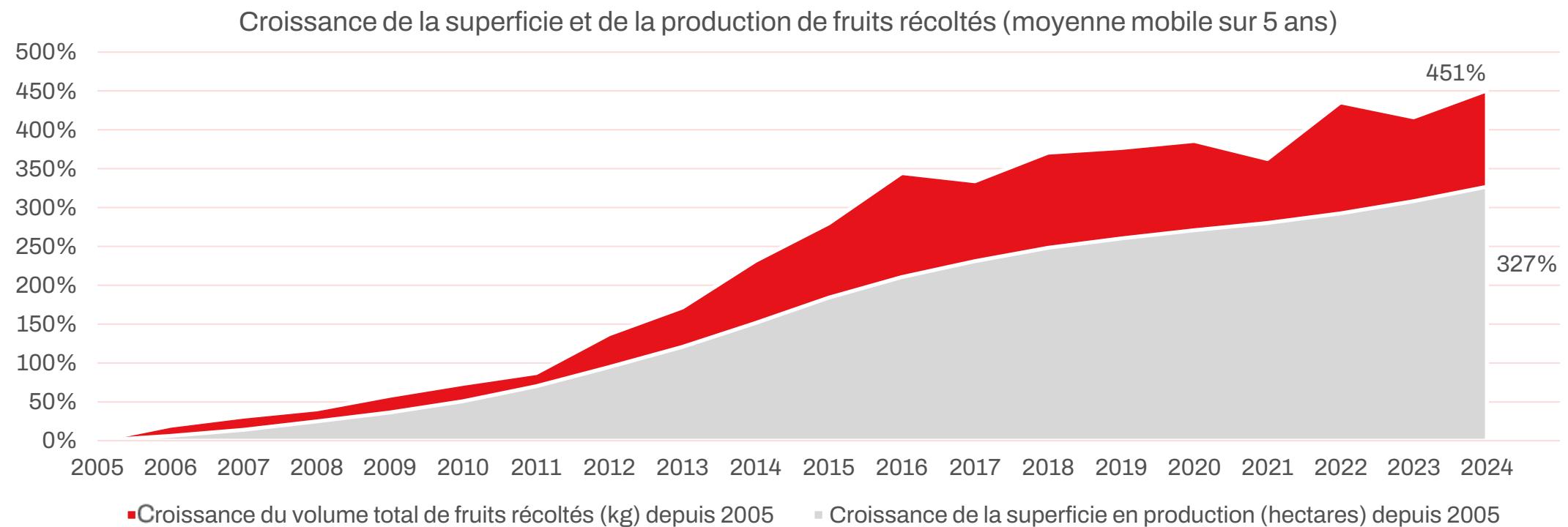
Expansion des superficies cultivées au Québec

Le total de la superficie consacrée à la production de canneberges a connu une croissance depuis 20 ans, ce qui signifie une augmentation moyenne de 7 % par année. Les superficies dédiées à la production de canneberges conventionnelles et biologiques ont respectivement crû en moyenne de 6 % et de 10 % par année. Malgré cette croissance de la superficie totale, une tendance inverse entre la superficie de canneberges biologiques et conventionnelles est observable. Les deux superficies ont seulement connu 4 années de décroissance en 20 ans. Lorsque la superficie consacrée aux canneberges conventionnelles diminuait, celle dédiée aux canneberges biologiques augmentait de façon plus marquée et l'inverse était également observé.

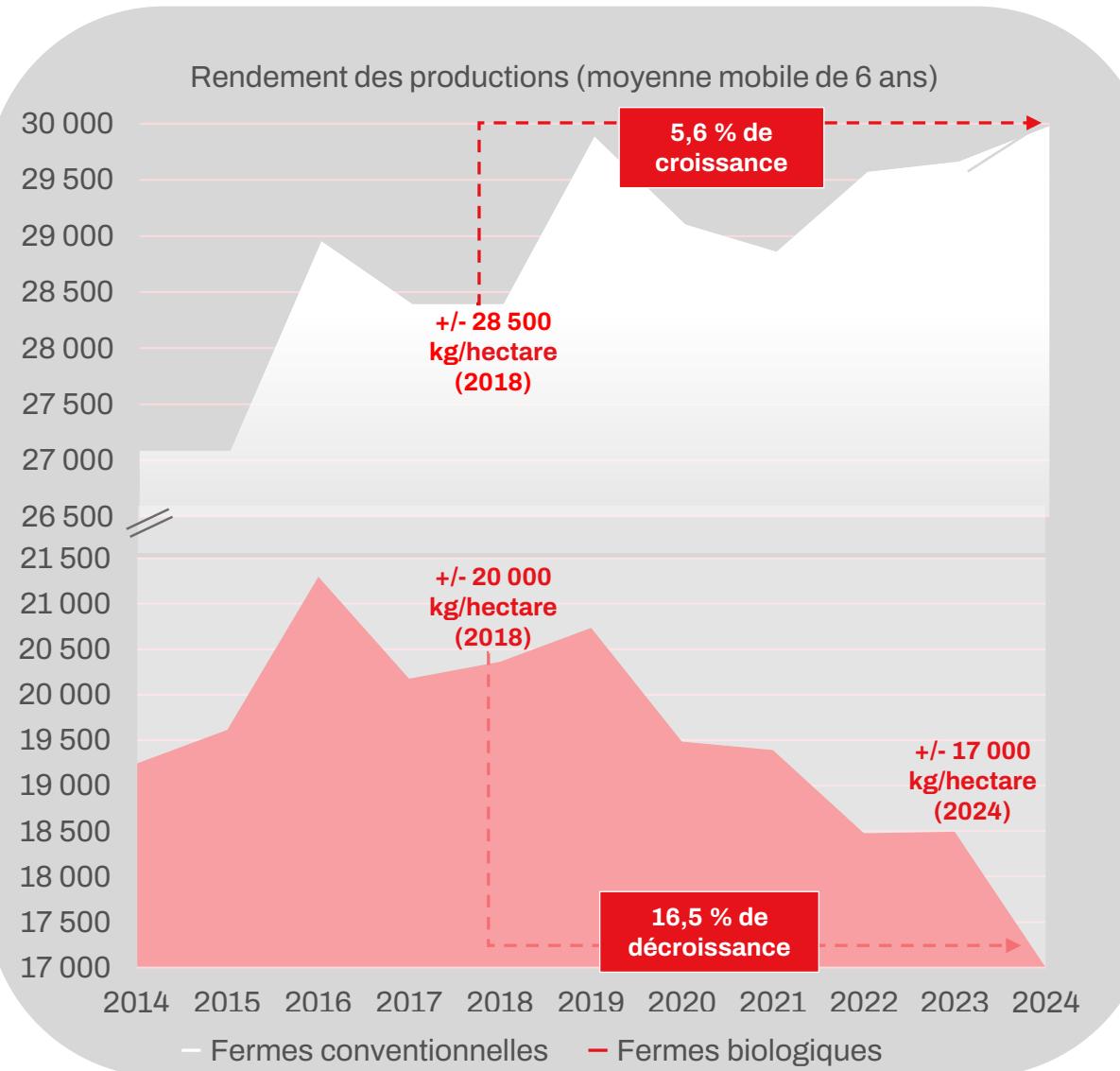


Une croissance marquée du secteur québécois

Au Québec, l'industrie de la canneberge est un secteur clé de l'économie provinciale, étant le plus grand producteur de canneberges conventionnelles du pays. Avec une superficie de 5 122 hectares de production en 2024, il est possible de constater une croissance marquante de la superficie de production de 327 % depuis les 20 dernières années. Il en est de même avec la hausse fulgurante de 451 % de canneberges récoltées depuis 2005¹.



Une croissance marquée du secteur québécois



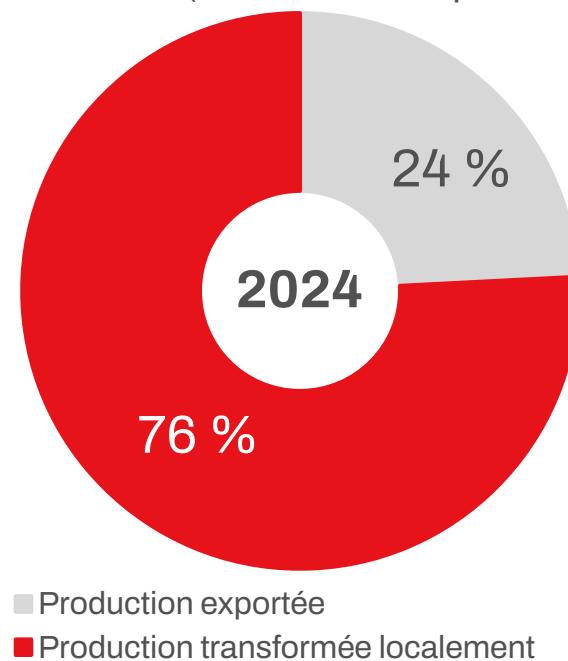
Depuis 2018, un écart croissant se creuse au Québec entre les fermes de canneberges conventionnelles et les fermes biologiques. Alors que les rendements des fermes conventionnelles ont connu une hausse de 5,6 % sur six ans, atteignant près de 30 000 kg/hectare en 2024, les fermes biologiques ont pour leur part enregistré une baisse marquée de 16,5 %, ramenant leur rendement moyen à environ 17 000 kg/hectare.

Ce recul s'explique vraisemblablement par des contraintes agronomiques plus fortes en production biologique — notamment la gestion des ravageurs, des maladies et des nutriments — qui limitent les gains de productivité observés ailleurs dans le secteur. L'écart de performance, qui s'élevait à environ 8 500 kg/hectare en 2018, dépasse désormais 13 000 kg/hectare, accentuant le défi de rentabilité pour les producteurs biologiques.

Utilisation de la production du Québec

En 2024, plus de 76 % de la production de canneberges du Québec est transformée localement, une proportion qui est restée relativement stable depuis 2019. Il est à noter que la quantité de canneberges exportées a augmenté de 49 %, alors que la quantité transformée localement a progressé de 40 %.

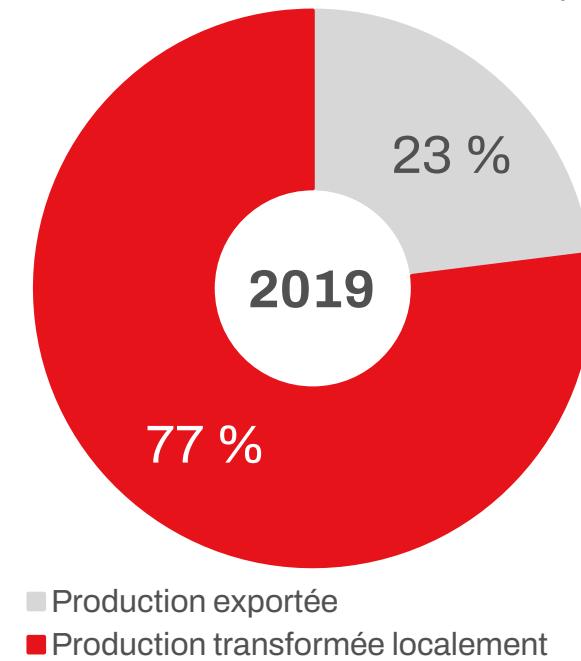
Volume de canneberges exportées ou transformées localement
en **2024** (en % des livres produites)



82 M de livres de canneberges exportées

257 M de livres de canneberges transformées localement

Volume de canneberges exportées ou transformées
localement en **2019** (en % des livres produites)



55 M de livres de canneberges exportées

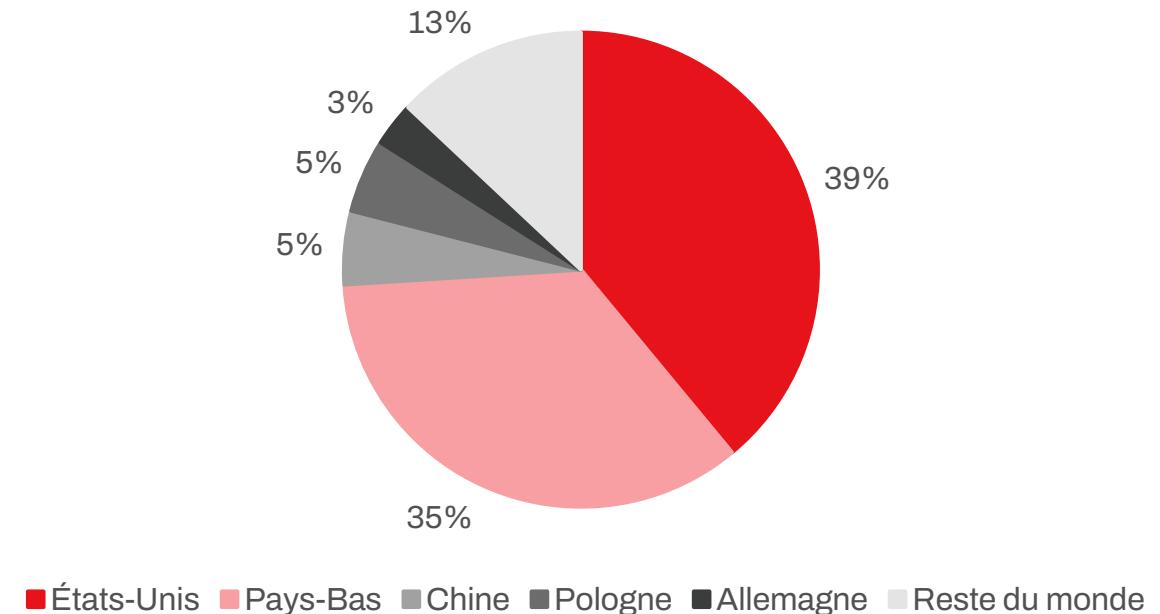
184 M de livres de canneberges transformées localement

Exportations et diversification des marchés

Au Québec, **39 % de la production transformée sont destinés au marché américain**, faisant des États-Unis le principal partenaire commercial de la province pour ce produit emblématique.

Si les exportations vers les États-Unis demeurent prépondérantes, **le marché des canneberges transformées présente une diversification géographique notable**, renforçant la résilience du secteur face aux fluctuations économiques ou commerciales. À cet égard, les Pays-Bas constituent un débouché majeur, représentant près de 35 % des exportations totales de canneberges transformées du Québec, soit une part comparable à celle du marché américain. Cette répartition illustre la capacité de la filière à s'imposer sur la scène internationale et à tirer parti de la demande croissante pour les produits agroalimentaires de qualité d'origine québécoise.

Exportations de canneberges transformées du Québec par pays



Source :

Gouvernement du Québec, s.d. Culture de la canneberge. [En ligne], Disponible à : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/agriculture/industrie-agricole-au-quebec/productions-agricoles/culture-canneberge> (consulté le 27 mars 2025).

Vers une production plus durable : bio et bonnes pratiques

Chef de file mondial de la production de canneberges biologiques, le Québec se distingue par son rôle de pionnier dans les avancées scientifiques et technologiques du secteur. Les producteurs québécois ont su adopter des pratiques culturelles à la fois performantes et respectueuses de l'environnement, alliant innovation et durabilité. Chaque entreprise maintient au moins 30 % de la superficie de ses cannebergières à l'état naturel, favorisant ainsi la préservation des habitats fauniques et floristiques.

L'introduction de technologies de pointe, comme les tensiomètres mesurant l'humidité des sols en temps réel, permet d'optimiser les rendements tout en réduisant la consommation de ressources, notamment le diesel utilisé pour le pompage de l'eau. Ces initiatives environnementales ont eu des retombées concrètes : plusieurs espèces menacées ont été recensées sur les terres des producteurs, démontrant la compatibilité entre performance agricole et conservation de la biodiversité.

En limitant l'usage de pesticides et en misant sur des processus naturels de régulation, les cannebergières du Québec réduisent leurs impacts environnementaux tout en consolidant leur position de référence mondiale en agriculture durable.

3

Retombées économiques – 2024

Données clés pour l'industrie québécoise de la canneberge – Producteurs et transformateurs

1 367

Nombre d'emplois directs soutenus (ETC)

58,9 M\$

Montant versé en salaires

272,4 M\$

Dépenses opérationnelles annuelles

113,7 M\$

Dépenses annuelles d'investissement

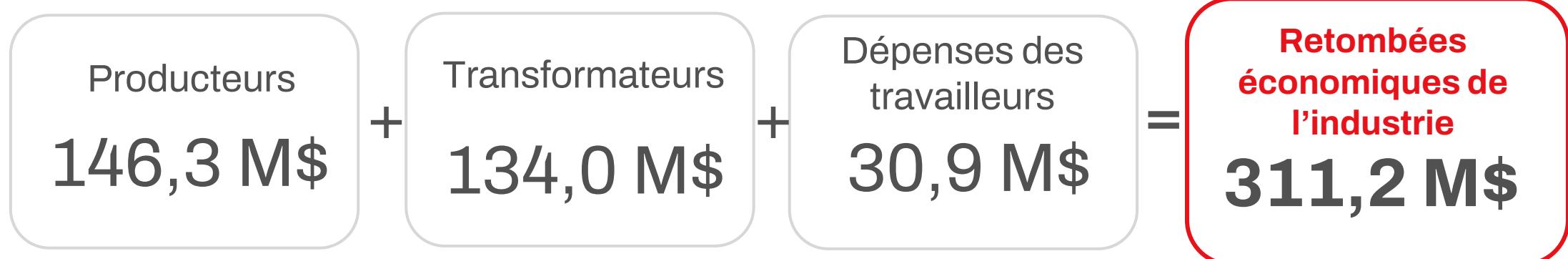
10 440

Nombre d'acres cultivés au Québec pour la production de canneberges

29 700 lb

Quantité de canneberges produites par acre cultivé

Retombées économiques de l'industrie



2 238

Estimation du nombre d'emplois directs, indirects et induits maintenus ou créés annuellement par l'industrie de la canneberge au Québec

50,3 M\$

Revenus fiscaux et parafiscaux pour les administrations publiques (municipales, provinciale et fédérale)

233 M\$

Valeur ajoutée annuelle de l'industrie de la canneberge au PIB québécois

Retombées économiques directes et indirectes de l'industrie (producteurs et transformateurs)

Impacts économiques des producteurs et des transformateurs de canneberges au Québec (en milliers)

Indicateurs	Investissements	Opérations annuelles	Total
Valeur ajoutée au PIB	51 802 \$	181 132 \$	232 934 \$
Salaires et traitements avant impôts	31 732	92 315	124 047
Revenu mixte brut	1 513	5 055	6 568
Autres revenus bruts avant impôts	17 365	80 959	98 325
Taxes moins subventions sur les produits	1 192	2 803	3 995
Revenus fiscaux	6 495	14 339	20 834
Gouvernement provincial	3 741	8 801	12 542
Gouvernement fédéral	2 755	5 537	8 292
Revenus parafiscaux	6 702	19 879	26 581
Gouvernement provincial	5 936	17 113	23 050
Gouvernement fédéral	765	2 766	3 531
Total des retombées économiques	64 999 \$	215 350 \$	280 349 \$

Retombées économiques : Producteurs

Impacts économiques des producteurs de canneberges au Québec (en milliers)

Indicateurs	Investissements	Opérations annuelles	Total
Valeur ajoutée au PIB	45 948 \$	73 102 \$	119 050 \$
Salaires et traitements avant impôts	28 233	43 384	71 617
Revenu mixte brut	1 338	2 746	4 084
Autres revenus bruts avant impôts	15 262	25 416	40 677
Taxes moins subventions sur les produits	1 116	1 556	2 672
Revenus fiscaux	5 848	6 219	12 068
Gouvernement provincial	3 363	3 707	7 070
Gouvernement fédéral	2 485	2 513	4 998
Revenus parafiscaux	6 025	9 168	15 193
Gouvernement provincial	5 345	7 865	13 210
Gouvernement fédéral	680	1 303	1 983
Total des retombées économiques	57 822 \$	88 490 \$	146 311 \$

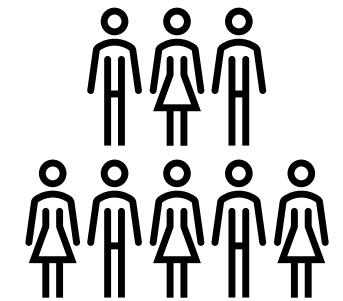
Retombées économiques : Transformateurs

Impacts économiques des transformateurs de canneberges au Québec (en milliers)

Indicateurs	Investissements	Opérations annuelles	Total
Valeur ajoutée au PIB	5 854 \$	108 030 \$	113 884 \$
Salaires et traitements avant impôts	3 499	48 931	52 429
Revenu mixte brut	175	2 309	2 484
Autres revenus bruts avant impôts	2 104	55 544	57 647
Taxes moins subventions sur les produits	76	1 247	1 323
Revenus fiscaux	647	8 120	8 766
Gouvernement provincial	377	5 095	5 472
Gouvernement fédéral	269	3 025	3 294
Revenus parafiscaux	677	10 711	11 388
Gouvernement provincial	591	9 249	9 840
Gouvernement fédéral	85	1 462	1 548
Total des retombées économiques	7 178 \$	126 860 \$	134 038 \$

Retombées économiques induites (dépenses des travailleurs de l'industrie)

Grâce à leur salaire, les travailleurs de l'industrie de la canneberge consomment, se logent, se déplacent et utilisent des services : toutes ces actions génèrent une activité économique supplémentaire. Ces retombées, qu'on appelle « effets induits », profitent à d'autres secteurs (commerce, logement, transport, etc.) et renforcent la dynamique économique d'un territoire.



30,9 M\$

En retombées économiques annuelles provenant des dépenses des travailleurs de l'industrie

168

Emplois induits générés par les dépenses des travailleurs de l'industrie (ETC)

Revenus des administrations publiques

L'activité économique liée à l'industrie de la canneberge génère des **revenus pour les administrations publiques**, principalement sous forme d'impôts, de taxes diverses et de cotisations. Ces revenus proviennent autant des entreprises que des travailleurs du secteur, et contribuent au **financement des services publics** des villes, du gouvernement du Québec et du Canada.

Provincial

35,6 M\$

Producteurs

20,3 M\$

Transformateurs

15,3 M\$

Fédéral

11,8 M\$

Producteurs

7,0 M\$

Transformateurs

4,8 M\$

Municipal

2,9 M\$

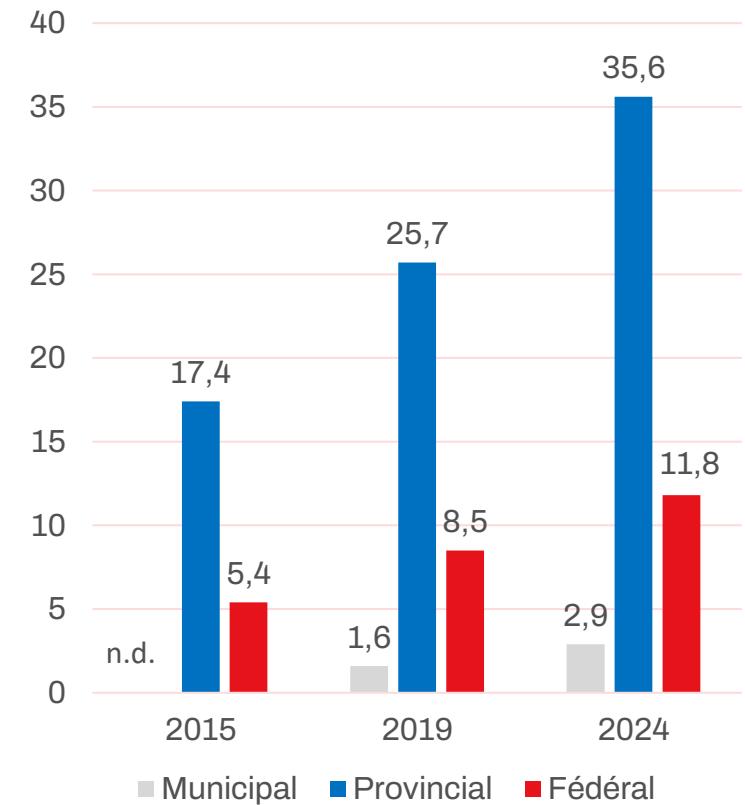
Producteurs

1,6 M\$

Transformateurs

1,3 M\$

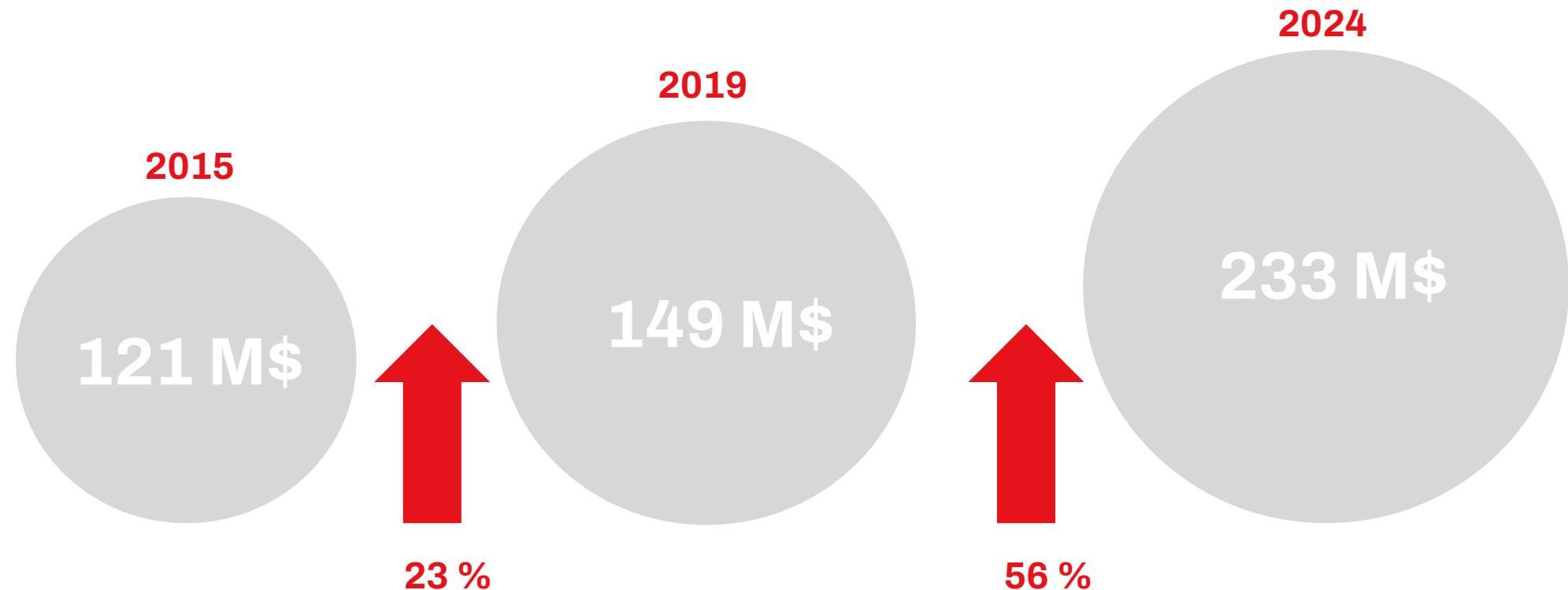
Revenus des administrations publiques annuelles découlant de l'industrie de la canneberge au Québec (M\$)



Contribution au PIB

La contribution du total de l'industrie de la canneberge au **PIB québécois** est de **233 M\$** en 2024, soit une augmentation de 93 % par rapport à 2015 et de 56 % par rapport à 2019. La hausse marquée depuis 2015 illustre non seulement l'expansion de l'industrie, mais aussi sa capacité à générer une valeur ajoutée croissante pour l'économie québécoise.

Contribution de l'industrie de la canneberge au PIB québécois pour les années 2015, 2019 et 2024 :



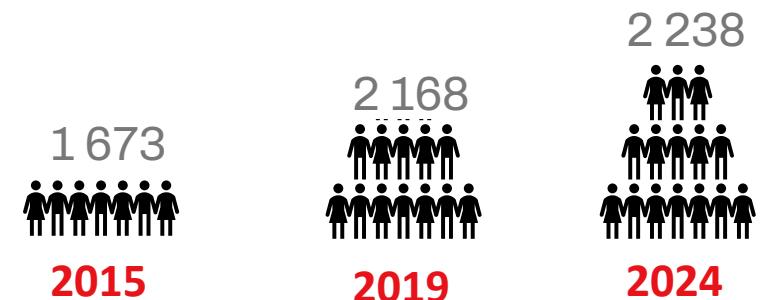
Emplois

L'industrie de la canneberge au Québec permet de créer ou maintenir annuellement **2 238 emplois directs et indirects** (ETP). De ce nombre, **1 367 sont des emplois directs**. Ces emplois touchent divers secteurs liés à la production et à la transformation de la canneberge, ainsi que chez les fournisseurs.

Emplois totaux (directs, indirects et induits – ETP)	2 238
Emplois directs	1 367
Emplois indirects	704
Emplois induits	167

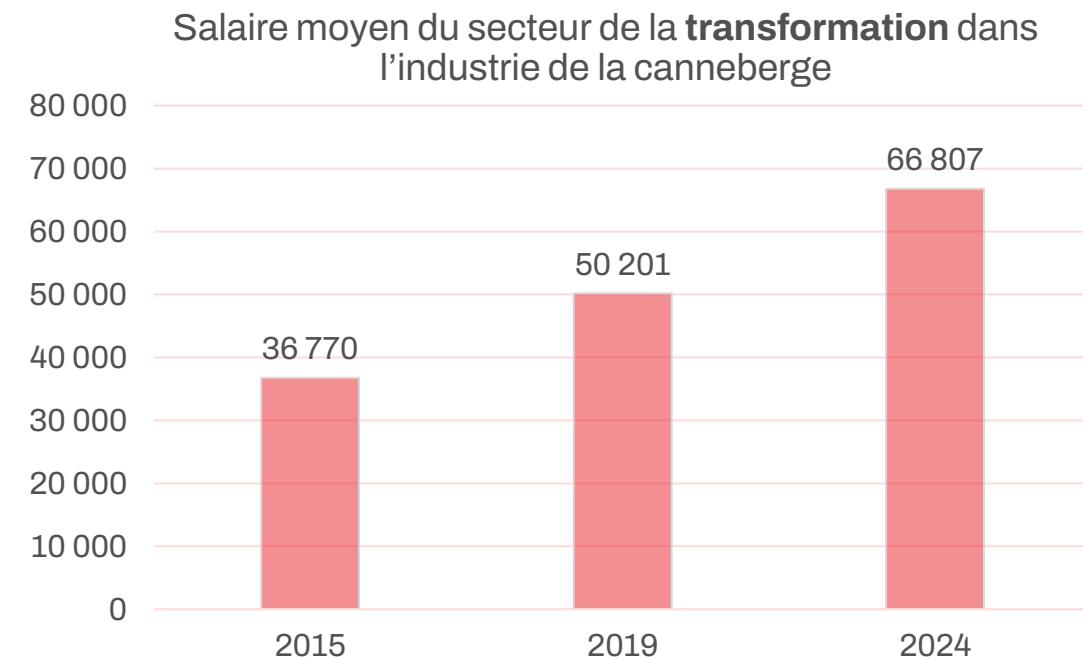
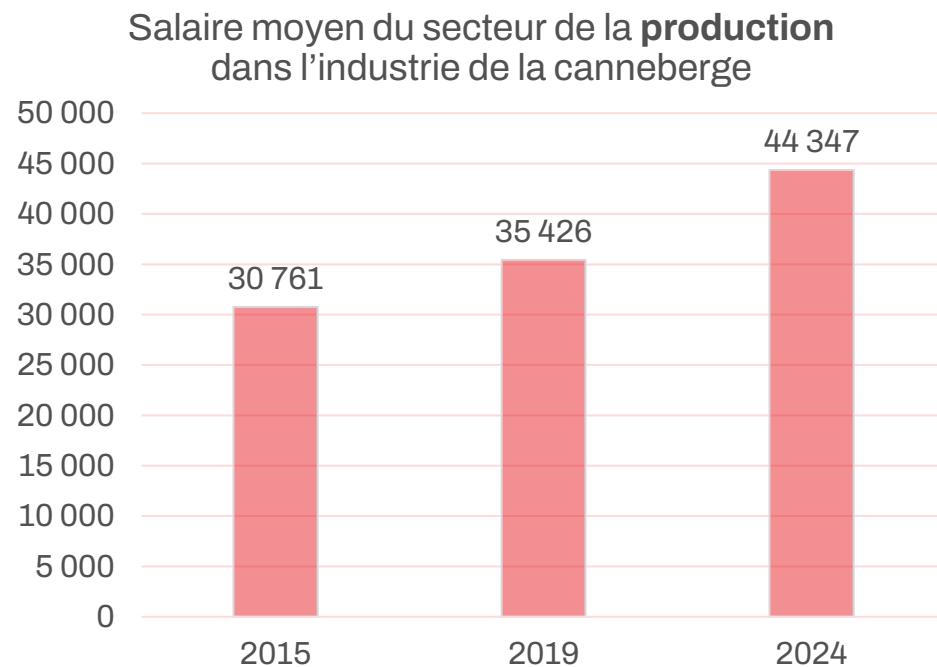
Entre 2015 et aujourd'hui, le nombre total d'emplois générés est passé de 1 673 à 2 238 (ETP), soit une augmentation de plus de 33 %. L'industrie permet non seulement de soutenir **1 367 emplois directs**, mais aussi de générer **704 emplois indirects** et **167 emplois induits**.

Évolution du nombre total d'emplois créés ou maintenus par l'industrie de la canneberge au Québec



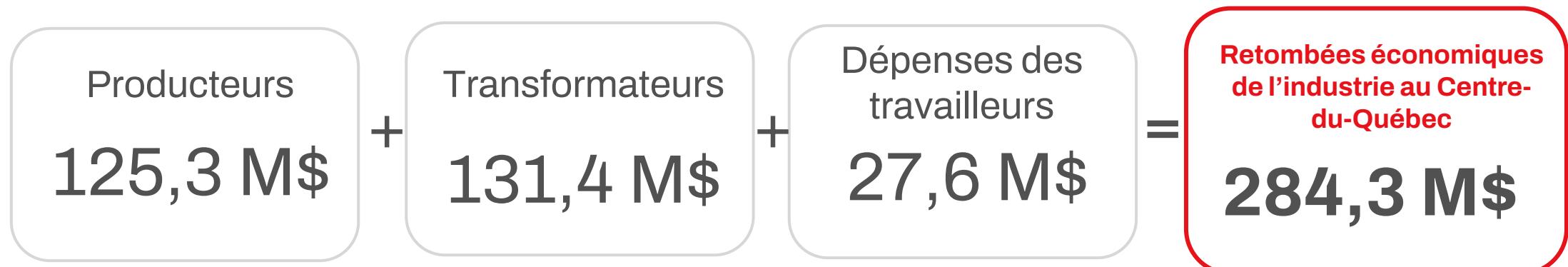
Salaires

Les secteurs de la production et de la transformation affichent une progression constante et marquée des salaires. Le salaire moyen dans le secteur de la production est passé de 30 761 \$ en 2015 à 44 347 \$ en 2024, une hausse de près de 45 %. Le salaire moyen dans le secteur de la transformation est passé de 36 770 \$ en 2015 à 66 807 \$ en 2024, une hausse de plus de 80 %. Du même fait, l'écart entre les salaires moyens du secteur de la production et ceux de la transformation s'est nettement accentué au fil des années. En 2024, l'écart dépasse les 20 000 \$.



Après avoir connu une progression particulièrement marquée au cours des dernières années, le salaire moyen témoigne désormais clairement de la pression croissante exercée par le coût de la main-d'œuvre dans l'industrie.

Retombées économiques – Centre-du-Québec



213,5 M\$

Contribution au PIB québécois attribuable à la région du Centre-du-Québec

29,6 M\$

Revenus fiscaux et parafiscaux aux administrations publiques provinciales et fédérales

2,2 M\$

Revenus de taxes municipales aux municipalités du Centre-du-Québec



Retombées économiques – Centre-du-Québec

2 004

Emplois totaux (directs, indirects et induits) au Centre-du-Québec

88 %

Proportion des acres mis en production qui se trouvent au Centre-du-Québec

30 603 \$

Salaire moyen dans le secteur de la production au Centre-du-Québec

62 361 \$

Salaire moyen dans le secteur de la transformation au Centre-du-Québec

52,5 M\$

Masse salariale versée aux travailleurs du Centre-du-Québec annuellement (producteurs et transformateurs)

Autres impacts économiques

Chaque tranche de 100 acres mis en culture se traduit par des emplois, des retombées fiscales et une contribution directe et mesurable pour l'économie québécoise.

18	Emplois créés ou maintenus par 100 acres mis en production
1,8 M\$	Contribution au PIB par 100 acres mis en production
397 k\$	Revenus pour les administrations publiques par 100 acres mis en production
5	Emplois indirects sont créés pour chaque tranche de 10 emplois directs créés dans l'industrie
1	Emploi induit est créé pour chaque tranche de 10 emplois directs créés dans l'industrie

Retombées économiques pour le Québec pour chaque tranche de 100 acres mis en production

2019 **2024**
1,8 M\$  **2,2 M\$**

4

Conclusion

Impacts économiques de l'industrie de la canneberge au Québec en 2024

2 238	Emplois maintenus ou créés annuellement par l'industrie
311,2 M\$	Retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec
232,9 M\$	Valeur ajoutée au PIB québécois
50,3 M\$	De revenus annuels pour les administrations publiques provenant de l'industrie de la canneberge
76 %	Proportion de la production qui est transformée localement
91 %	Proportion des retombées attribuables au Centre-du-Québec

Sommaire

L'industrie de la canneberge représente un pilier incontournable de l'économie agroalimentaire québécoise. En 2024, elle soutient 2 238 emplois à l'échelle de la province et génère des retombées économiques totalisant 311,2 M\$, dont 233 M\$ de valeur ajoutée au PIB du Québec. Les revenus fiscaux annuels de 50,3 M\$ témoignent également de la contribution tangible du secteur aux finances publiques provinciales et municipales.

La transformation locale de 76 % de la production illustre la capacité de la filière à créer de la valeur ici même au Québec, tout en soutenant l'innovation, la diversification et le rayonnement international des produits agroalimentaires québécois. Enfin, 91 % des retombées sont attribuables au Centre-du-Québec, consolidant ainsi son rôle de cœur économique de cette industrie stratégique.

En somme, la canneberge québécoise ne se limite pas à une culture emblématique : elle constitue un levier de développement régional et de prospérité durable, ancré dans l'économie du Québec et orienté vers l'avenir.

Annexe

Taux de réponse au sondage

Parmi les 87 producteurs ciblés, 57 ont répondu au sondage, ce qui représente un taux de réponse de 66 %. Cette participation est significative et permet de dégager des tendances fiables sur les réalités du terrain. La représentativité en acres atteint 68 %, ce qui confirme que les répondants couvrent une portion importante de la superficie cultivée.

	Population totale	Nombre de répondants	Taux de réponse	Représentativité en acres
Producteurs	87	57	66 %	68 %
Transformateurs	11	5	45 %	

Le nombre de répondants représente le nombre de réponses utilisées pour l'étude et les retombées économiques. Les réponses incomplètes n'ont pas été comptabilisées dans le taux de réponse.

Le taux de réponse au sondage était de 52 % en 2015 et de 73 % en 2019.

Définitions clés

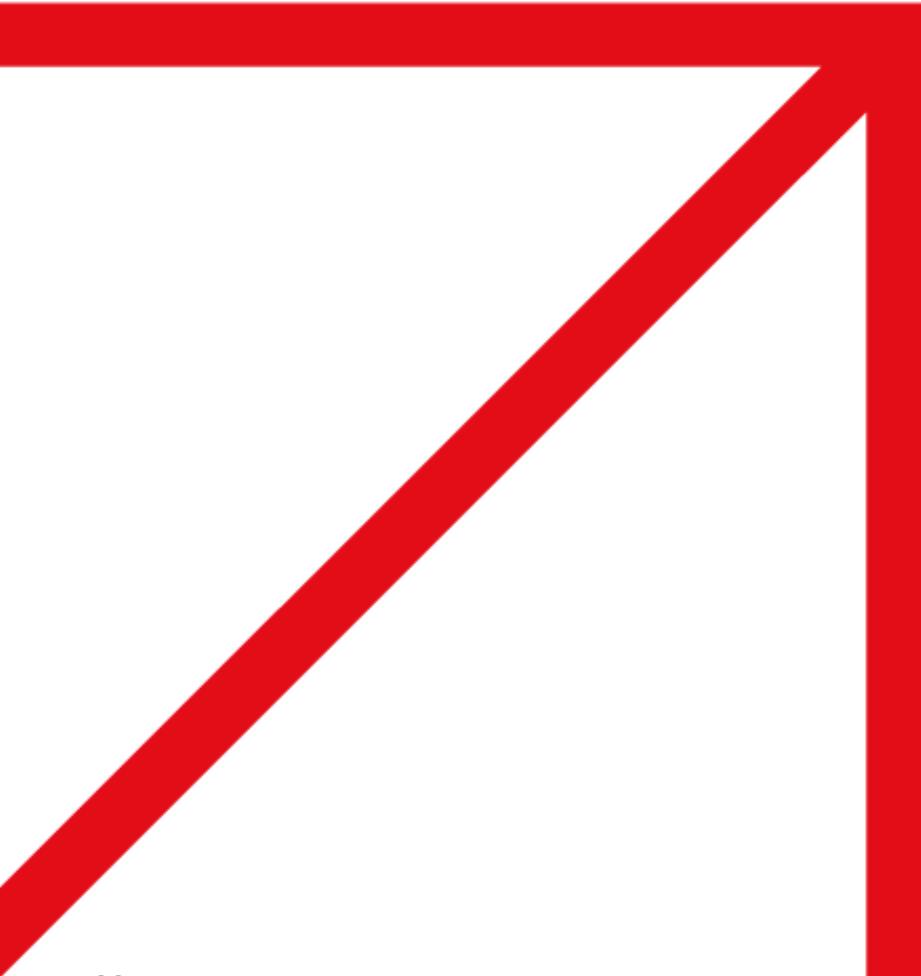
Effets directs	– Effets générés à même l'organisation d'où proviennent les dépenses, correspondant à l'impact interne du secteur qui satisfait à la demande initiale, soit le projet d'investissement ou les activités d'exploitation soumis à une simulation économique ¹
Effets indirects	– Effets générés par l'achat de biens et services auprès des fournisseurs, la première ronde d'effets indirects correspondant aux premiers fournisseurs
Effets induits	– Effets résultant de la réinjection des revenus des travailleurs dans l'économie locale, par la consommation des ménages et des employés
Potentiel d'emplois pour la région	– Variable quantifiée en année-personne (nombre d'heures travaillées par une personne durant une période d'un an), l'unité d'année-personne normalisant la mesure du travail annuel pour différents types d'emplois, comme les emplois à temps partiel ou saisonniers et référant à la notion d'équivalent temps plein (ETP)
Valeur ajoutée	<ul style="list-style-type: none"> – Valeur économique créée par la production d'un bien ou la prestation d'un service, nette des coûts engendrés pour produire le bien ou dispenser le service <ul style="list-style-type: none"> - Calculée aux prix du marché et composée des salaires et traitements avant impôt (revenus imposables des employés salariés), des revenus mixtes bruts (revenus des entreprises non constituées en société, dont les travailleurs autonomes) et des autres revenus bruts avant impôt (revenus des sociétés et entreprises, rémunération du capital, intérêts divers et autres frais) – Concept étroitement lié à la contribution au PIB québécois, excluant les fuites
Fuites	– Dépenses en provenance du secteur extérieur qui ne génèrent aucun impact sur l'économie du territoire analysé, composées des importations (interprovinciales ou internationales) et des variations et retraits d'inventaires (stocks des années précédentes et vente de produits usagés)
Revenus fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus des gouvernements provincial et fédéral, incluant les impôts sur les salaires gagnés, les taxes à la consommation et les taxes spécifiques (taxes spécifiques québécoises comme les taxes sur l'hébergement ou le tabac et droits d'accise fédéraux) – Tous revenus des administrations locales étant exclus des estimations du modèle intersectoriel, à l'exception des taxes municipales en situation d'achat
Revenus parafiscaux	<ul style="list-style-type: none"> – Sommes correspondant aux cotisations des employeurs et des employés (contributions aux fonds de sécurité sociale) – Parafiscalité provinciale composée des sommes versées à la Régie des rentes du Québec (RRQ), au Fonds des services de santé (FSS), à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNEST) et au Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) – Parafiscalité fédérale composée des sommes versées à l'assurance-emploi

Cadre méthodologique et simulations

La démarche méthodologique s'est articulée autour des principales étapes suivantes :

- Conception d'un sondage pour les membres de l'APCQ (producteurs et transformateurs)
- Analyse des résultats du sondage et préparation et des intrants servant à générer les simulations à partir du modèle intersectoriel du Québec de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ)
 - **Simulation 1** : Retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec, s'appuyant sur les **dépenses d'investissement des producteurs** de canneberges ayant répondu au sondage
 - **Simulation 2** : Retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec, s'appuyant sur les **dépenses d'opération des producteurs** de canneberges ayant répondu au sondage
 - **Simulation 3** : Retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec, s'appuyant sur les **dépenses d'investissement des transformateurs** de canneberges ayant répondu au sondage
 - **Simulation 4** : Retombées économiques de l'industrie de la canneberge au Québec, s'appuyant sur les **dépenses d'opération des transformateurs** de canneberges ayant répondu au sondage
- Collecte et analyse documentaires afin de dresser un portrait de l'industrie
- Analyse et traitement des résultats de manière agrégée
 - Contribution au PIB québécois (valeur ajoutée)
 - Nombre d'emplois et salaires versés
 - Retombées fiscales (gouvernements provincial et fédéral)
 - Retombées parafiscales (gouvernements provincial et fédéral)
- Production d'un rapport

Cadre méthodologique et simulations



L'industrie de la canneberge a généré en 2024 des retombées économiques majeures au Québec, tant au stade de la production que de la transformation. Les données présentées reposent en partie sur une extrapolation des réponses de sondage des producteurs, permettant d'estimer plus fidèlement la performance économique de l'ensemble du secteur. Cette approche était possible puisqu'il existe un dénominateur commun mesurable, la superficie cultivée en hectares, ce qui facilite la conversion des résultats en valeurs normalisées (\$/hectare) et leur extrapolation à l'échelle provinciale.

En revanche, une telle extrapolation n'a pas été effectuée pour les transformateurs, dont les activités et les modèles d'affaires varient grandement (type de produits, volumes transformés, intégration verticale, marchés visés, etc.), ne permettant pas de définir un indicateur de référence uniforme. Le nombre restreint de répondants accentue par ailleurs cette limite, rendant les retombées économiques du segment de la transformation vraisemblablement sous-estimées. Celles-ci pourraient être plus élevées si l'ensemble des entreprises du secteur y étaient représentées.

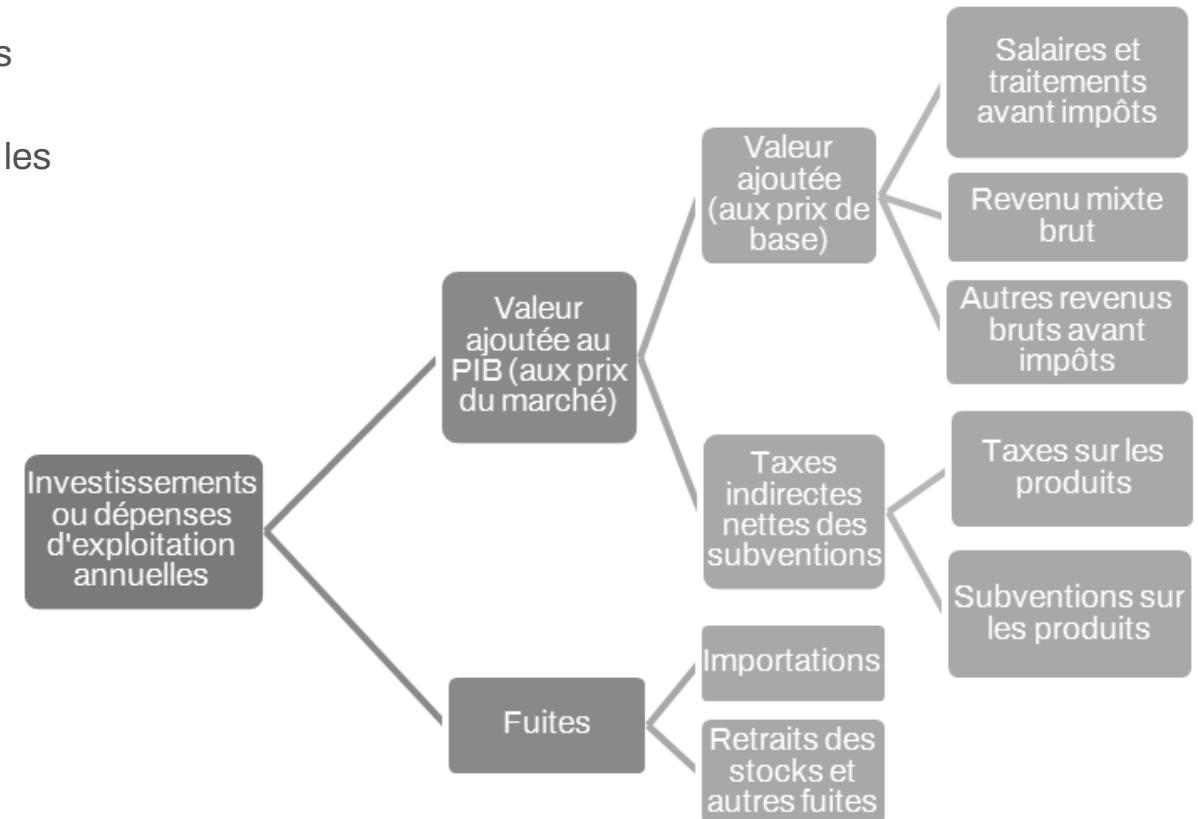
Modèle intersectoriel de l'ISQ

Les retombées économiques ont été calculées à partir du modèle intersectoriel de l'ISQ, qui permet de simuler les effets de changements réels, anticipés ou hypothétiques sur l'économie québécoise.

Ces changements sont constitués de projets impliquant des dépenses d'investissement, de fonctionnement ou de consommation courante. Le modèle intersectoriel quantifie les effets que peuvent générer ces projets sur :

- La main-d'œuvre
- La valeur ajoutée au PIB québécois
- Les taxes indirectes et les fuites
- Les revenus des gouvernements, sous forme d'impôts et de taxes
- Les parafiscalités payées par les travailleurs salariés et les employeurs

Modèle d'estimation de la valeur ajoutée au PIB découlant des investissements ou des dépenses d'exploitation d'un projet



Réserves et limites

- Toutes les données et informations financières essentielles à la réalisation du mandat ont été fournies par l'APCQ et ses membres ainsi que les autres parties prenantes consultées lors du mandat. Mallette n'a pas procédé à un audit de ces informations selon les normes canadiennes d'audit
- Les travaux ne visaient pas à établir de façon exacte les coûts associés aux activités d'exploitation et d'investissement
- Les informations utilisées pour calculer les retombées économiques ont été estimées en 2024. Si les hypothèses devaient être révisées, les résultats de retombées économiques en seraient modifiés
- Mallette se réserve le droit de réviser les conclusions si des informations pertinentes antérieurement non disponibles étaient communiquées subséquemment à l'émission du présent document
- Les résultats économiques de l'ISQ sont présentés majoritairement en milliers de dollars, et peuvent donc être affectés par la forme arrondie
 - Plusieurs arrondissements issus des résultats de l'ISQ et de l'analyse de Mallette pourraient donc expliquer de légers écarts dans la présentation de l'information financière des tableaux du présent rapport
- Le présent document n'est pas destiné à être utilisé à d'autres fins que celles établies lors des discussions préliminaires auprès des parties prenantes
- Si le rapport est reproduit ou transmis par quelque moyen de communication que ce soit, le rapport complet doit être présenté, incluant les annexes. Mallette n'aura aucune responsabilité si des dommages résultent de la circulation non autorisée ou incomplète de ce document
- Mallette n'assume aucune responsabilité ou passif pour des pertes qui pourraient être occasionnées aux parties en cause, leurs partenaires financiers, leurs administrateurs, actionnaires et employés ou à toute autre tierce partie résultant de la circulation, reproduction, référence ou à l'utilisation de ce rapport qui serait contraire aux dispositions de réserves et de limitations
- Mallette se réserve également le droit, sans aucune obligation, de modifier les conclusions si la preuve démontrait qu'une ou plusieurs données essentielles utilisées étaient significativement inexactes et devaient être changées

Personnes-ressources

Marco Murray, CPA

Associé – Services-conseils
marco.murray@mallette.ca

Miguel Ouellette, M. Sc.

Directeur principal & Économiste – Services-conseils
miguel.ouellette@mallette.ca

mallette.ca